



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 2 MARS 2026

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Stéphanie RIGAUX

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Blandine DRAIN, M. Alain MEQUIGNON, M. André KUCHCINSKI, M. Pierre GEORGET, M. Bruno COUSEIN, M. François LEMAIRE.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT, M. Bertrand PETIT.

**CONCESSIONS DE LOGEMENTS PAR NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE,
UTILITÉ DE SERVICE ET PAR CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE DANS
LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT.**

(N°2026-31)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et, notamment, ses articles L.2124-32, R.2124-64 et R.2124-78 ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique et, notamment, ses articles L.721-1 et suivants ;

Vu le Code de l'Éducation et, notamment, ses articles R.216-4 et suivants ;

Vu l'Ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégations d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°8 du Conseil Général en date du 19/09/2011 « Gestion des logements de fonction - Titres d'occupation des personnels logés par nécessité absolue de service » ;
Vu la délibération n°5 du Conseil Général en date du 29/06/2009 « Gestion de logements de fonction dans les EPLE » ;
Vu la délibération n°2017-288 de la Commission Permanente en date du 10/07/2017 « Modification du Règlement départemental relatif à l'attribution des logements de fonction des EPLE » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Education, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 09/02/2026 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'approuver, pour les 7 collèges, Pierre Mendès France d'ARQUES, Du Bredenarde d'AUDRUICQ, du Val d'Authie d'AUXI-LE-CHÂTEAU, Germinal de BIACHE-SAINT-VAAST, Auguste Angellier de BOULOGNE-SUR-MER, Jean Monnet de COULOGNE et des 7 Vallées d'HESDIN, les concessions de logement par nécessité absolue de service et utilité de service, figurant au tableau joint en annexe 1, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

D'approuver, pour les 10 collèges, Adam de la Halle d'ACHICOURT, David Marcelle de BILLY-MONTIGNY, Auguste Angellier de BOULOGNE-SUR-MER, Denis Diderot de DAINVILLE, Maxence Van der Meersch de LE TOUQUET, Jean de Saint-Aubert de LIBERCOURT, Jean Rostand de SAINS-EN-GOHELLE, Roger Salengro de SAINT-MARTIN-BOULOGNE, Louis Blériot de SANGATTE et Paul Eluard de VERMELLES, les concessions de logement en forme de convention d'occupation précaire, figurant au tableau joint en annexe 2, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 2 mars 2026

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES EPLE

PAR NAS ET US

TERRITOIRE	E.P.C.I.	CANTON	COMMUNE	COLLEGE	ADRESSE	VILLE	PRINCIPAL	NATURE DE LA CONCESSION	NOM	PROFESSION	TYPE LOGT	SURFACE	Dépén- dances	Redevance mensuelle	Consistance (Appt - Maison)	AVIS C.A.	Nouveau, Modification, Renouvellement, Régularisation	DATE DE LA CONCESSION	Propositions des Services
AUDOMAROIS	CA du Pays de Saint- Omer	Longuenesse	ARQUES	Pierre Mendès France	3 rue Jules Guesde 1er étage gauche, n°3	62510 ARQUES	Benoît GROUX	Utilité de service	Frédéric GUILBERT	Chef de cuisine	F4	109 m²	Ø	325,50 €	Appartement	25/09/2025	Renouvellement	01/07/2025 au 30/11/2025	Favorable
CALAISIS	CC de la Région d'Audruicq	Marck	AUDRUICQ	Du Bredenarde	500 rue Edmond Dupont Lgt 1	62370 AUDRUICQ	Benoît NOEL	NAS 2	Hervé FAYEULLE	ATTEE	F4	193 m²	garage	Ø	Appartement	21/11/2023	Nouveau	01/11/2023	Favorable
MONTREUILLOIS TERNOIS	CC du Ternois	Auxi le Château	AUXI LE CHÂTEAU	Du Val d'Authie	7 route de Lannoy	62390 AUXI LE CHÂTEAU	Patricia DENECKER	NAS 1	Julia CAUCHEFER	Secrétaire général	F5	128 m²	garage	Ø	Maison	06/11/2025	Nouveau	20/10/2025	Favorable
ARRAGEOIS	Osartis Marquion	Brebières	BIACHE ST VAAST	Germinal	22 rue Jean Jaurès - 1er étage - Appt 4	62118 BIACHE ST VAAST	Nicolas LE MARTELOT	NAS 1	Yacine DJELTI	Secrétaire général	F4	75m²	Garage	Ø	Appartement	24/11/2025	Nouveau	12/08/2025	Favorable
Boulonnais	CA du Boulonnais	Boulogne-sur-Mer 2	BOULOGNE-SUR-MER	Auguste Angellier	13 rue Cazin Appt n°1	62200 BOULOGNE- SUR-MER	Corinne GARCIA	NAS 1	Redistribution de logements	Principal	F5	116 m²	Ø	Ø	Appartement	06/10/2025	Modification	01/09/2025	Favorable
Boulonnais	CA du Boulonnais	Boulogne-sur-Mer 2	BOULOGNE-SUR-MER	Auguste Angellier	13 rue Cazin Appt n°3	62200 BOULOGNE- SUR-MER	Corinne GARCIA	NAS 1		Secrétaire général	F4	85 m²	Ø	Ø	Appartement	06/10/2025	Modification	01/09/2025	Favorable
Boulonnais	CA du Boulonnais	Boulogne-sur-Mer 2	BOULOGNE-SUR-MER	Auguste Angellier	13 rue Cazin Appt n°4	62200 BOULOGNE- SUR-MER	Corinne GARCIA	NAS 1		Principal adjoint	F4	94 m²	Ø	Ø	Appartement	06/10/2025	Modification	01/09/2025	Favorable
CALAISIS	CA du Calaisis	Calais 2	COULOGNE	Jean Monnet	1 rue Jean Monnet	62137 COULOGNE	Sandy HOLLEBEQUE	NAS 2	Frédéric JACQ	Gardien	F4	93 m²	Ø	Ø	Appartement	13/11/2025	Régularisation	01/03/2024	Favorable
MONTREUILLOIS TERNOIS	CC des 7 Vallées	Auxi le Château	HESDIN	des 7 Vallées	13 bis avenue de la piscine	62140 HESDIN LA FORET	Sylvie GUERVILLE	NAS 2	Céline WIBAULT	ATTEE	F5	110 m²	garage	Ø	Maison	24/06/2025	Nouveau	17/09/2025	Favorable

Légende :
NAS 1 Personnels État
NAS 2 Personnels ATTEE

CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES EPLE

PAR COP

TERRITOIRE	E.P.C.I.	CANTON	COMMUNE	COLLEGE	ADRESSE	VILLE		PRINCIPAL	NATURE DE LA CONCESSION	NOM	PROFESSION	TYPE LOGT	SURFACE	Dépenses	Redevance mensuelle	Consistance (Appt - Pavillon)	AVIS C.A.	Nouveau, Modification, Renouvellement, Régularisation	DATE DE LA CONCESSION	Propositions des Services
ARRAGEOIS	CUA	ARRAS 3	ACHICOURT	Adam de la Halle	rue de Roubaix - Appt 1	62217 ACHICOURT		François ROGER	Convention d'occupation précaire	Jennifer CANNAERT	Directeur Adjoint Chargé de Section d'enseignement général et professionnel adapté (DACS)	F3	95 m.	0	652,00 €	Appartement	24/11/2025	Nouveau	01/12/2025 au 30/06/2025	Favorable
LENS-HENIN	CA de Lens - Liévin	Harnes	BILLY-MONTIGNY	David Marcelle	9 rue du Collège 1er étage Bâtiment Administratif	62420 BILLY-MONTIGNY		François CHOPINEAUX	Convention d'occupation précaire	Marie-Line CARON	Secrétaire d'intendance contractuelle	F4	90 m.	Garage	554,81 €	Appartement	12/05/2025	Nouveau	Du 16/05/2025 au 30/06/2025	Favorable
LENS-HENIN	CA de Lens - Liévin	Harnes	BILLY-MONTIGNY	David Marcelle	9 rue du Collège 1er étage Bâtiment Administratif	62420 BILLY-MONTIGNY		François CHOPINEAUX	Convention d'occupation précaire	Marie-Line CARON	Secrétaire d'intendance contractuelle	F4	90 m.	Garage	560,58 €	Appartement	12/05/2025	Renouvellement	Du 01/07/2025 au 30/06/2026	Favorable
BOULONNAIS	CA du Boulonnais	Boulogne-sur-Mer 2	BOULOGNE-SUR-MER	Auguste Angellier	11 rue Cazin Appt n°5	62200 BOULOGNE-SUR-MER		Corinne GARCIA	Convention d'occupation précaire	Julien MALFOY	Assistant d'éducation	F4	85 m.	0	479,74 €	Appartement	06/10/2025	Renouvellement	01/07/2025 au 30/06/2026	Favorable
ARRAGEOIS	CUA	ARRAS 1	DAINVILLE	Denis Diderot	5 rue d'Alembert	62000 DAINVILLE		Cécile SYLVAIN	Convention d'occupation précaire	Corinne EDIN	Assistant Logistique de Restauration	F5	97 m.	Garage	765,73 €	Maison	24/06/2025	Renouvellement	01/07/2025 au 30/06/2026	Favorable
MONTREUILLOIS TERNOIS	CA des Deux Baies en Montreuillois	Etaples	LE TOUQUET	Maxence Van der Meersch	2 Impasse Caudron	62520 LE TOUQUET		Valérie LEGAY	Convention d'occupation précaire	Clément ADAMCZAK	Assistant d'Education	F5	100 m.	Garage	953,60 €	Maison	22/04/2025	Nouveau	01/07/2025 au 30/06/2026	Favorable
LENS-HÉNIN	CA d'Hénin-Carvin	Carvin	LIBERCOURT	Jean de Saint-Aubert	30 rue André Pantigny 2ème étage Logement N° 4	62820 LIBERCOURT		Dalila PERRICHOT	Convention d'occupation précaire	Christophe DESTAEBEL	ATTEE - Cuisinier	F3	70,86 m.	0	458,93 €	Appartement	06/11/2025	Nouveau	Du 01/12/2025 au 30/06/2026	Favorable
LENS-HÉNIN	CA de Lens-Liévin	Bully-les-Mines	SAINS-EN-GOHELLE	Jean Rostand	36 boulevard de la liberté	62114 SAINS-EN-GOHELLE		François FICHEAU	Convention d'occupation précaire	Cédric CUIGNET	Professeur	F5	112 m.	Garage	539,00 €	Maison	30/09/2025	Nouveau	01/10/2025 au 30/06/2026	Favorable
BOULONNAIS	CA du Boulonnais	Boulogne-sur-Mer 2	SAINT-MARTIN-BOULOGNE	Roger Salengro	11 rue Salengro logement n°2, 1er étage gauche	62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE		Christophe CARPENTIER	Convention d'occupation précaire	Ludovic FILLIETTE	ATTEE	F4	90 m.	0	400,00 €	Appartement	11/04/2024	Renouvellement	01/10/2025 au 30/06/2026	Favorable
CALAISIS	CA du Calaisis	Calais 1	SANGATTE	Louis Blériot	232 rue de l'Yser	62231 SANGATTE		Emmanuelle CAUCHET	Convention d'occupation précaire	Noémie STAELEN	Conseillère Principale d'Education	F4	100 m.	Garage	765,00 €	Maison	06/11/2025	Nouveau	01/12/2025 au 30/06/2026	Favorable
ARTOIS	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	Douvrin	VERMELLES	Paul Éluard	14 rue Léon Jouhaux RDC Logement N° 1	62980 VERMELLES		Marie-Christine COVEZ	Convention d'occupation précaire	Catherine MILLOT	Enseignante	F3	75 m²	Garage	523,10 €	Appartement	06/11/2025	Renouvellement	Du 01/07/2025 au 30/06/2026	Favorable

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Direction de l'Éducation et des Collèges
Service Administratif et Financier

RAPPORT N°22

Territoire(s): Calaisis, Audomarois, Boulonnais, Lens-Hénin, Montreuillois-Ternois, Arrageois, Artois

Canton(s): LONGUENESSE, MARCK, AUXI-LE-CHATEAU, CARVIN, BULLY-LES-MINES, BOULOGNE-SUR-MER-2, CALAIS-1, ETAPLES, BREBIERES, CALAIS-2, ARRAS-3, HARNES, ARRAS-1, DOUVIRIN

EPCI(s): C. d'Agglo. d'Hénin Carvin, C. d'Agglo. de Lens - Liévin, C. d'Agglo. du Boulonnais, C. d'Agglo. du Calaisis, C. d'Agglo. des Deux Baies en Montreuillois, C. de Com. des 7 Vallées, C. de Com. de la Région d'Audruicq, C. d'Agglo. du Pays de Saint Omer, C. Urbaine d'Arras, C. d'Agglo. de Béthune Bruay Artois Lys, Romane, C. de Com. du Ternois, C. de Com. Osartis Marquion

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 2 MARS 2026

CONCESSIONS DE LOGEMENTS PAR NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE, UTILITÉ DE SERVICE ET PAR CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT.

Les articles R. 2124-78 du code général de la propriété des personnes publiques et R. 216-4 du code de l'éducation, relatifs aux concessions de logement accordées aux personnels de l'État dans les établissements publics locaux d'enseignement, disposent que la collectivité de rattachement doit délibérer sur les propositions du conseil d'administration transmises par le chef d'établissement.

Les articles L. 2124-32 du code général de la propriété des personnes publiques et L. 721-1 et suivants du code général de la fonction publique fixent le régime relatif aux concessions de logement accordées aux agents territoriaux dans les établissements publics locaux d'enseignement.

Pour répondre aux besoins résultant de la nécessité absolue de service ou de la convention par occupation précaire, le Président du Conseil départemental autorise, par arrêté, les concessions de logement s'inscrivant dans ce cadre, préalablement validées par la Commission Permanente, et signe les titres d'occupation inhérents.

Les chefs d'établissement de sept collèges m'ont transmis les propositions de leur conseil d'administration respectif, reprises dans le tableau ci-annexé, relatives aux logements vacants, en vue de l'attribution par nécessité absolue de service et utilité de service.

Les chefs d'établissement de dix collèges m'ont transmis les propositions de leur conseil d'administration respectif, reprises dans le tableau ci-annexé, relatives aux

logements vacants, en vue de l'attribution par convention d'occupation précaire.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant d'approuver, pour les collèges, les concessions de logement, figurant aux tableaux joints, selon les modalités reprises au présent rapport.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 09/02/2026.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY